

Flash Technique

Désherbage mécanique sur le bassin versant du Semnon

Le désherbage mécanique tient une place de plus en plus importante sur le territoire : conversion et maintien de l'agriculture biologique, réduction des produits phytosanitaires, évolution des pratiques agricoles soutenue par le Grenelle de l'Environnement (Plan Ecophyto 2018)... C'est dans ce contexte et dans un souci de poursuivre l'objectif d'amélioration de la qualité de l'eau, que le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, a proposé aux agriculteurs volontaires sur le bassin versant un accompagnement technique et financier pour l'utilisation d'outils de désherbage mécanique.



Le passage du désherbage chimique au désherbage mécanique nécessite des adaptations et l'évolution de certaines pratiques. Aujourd'hui, l'agronomie est mieux prise en compte, on parle également de plus en plus d'une gestion des mauvaises herbes intégrée au système cultural : rotation, travail du sol, gestion de l'interculture... De plus, la remise en cause de l'utilisation de certains désherbants ou la limitation de leur utilisation, oblige actuellement à repenser la notion même de désherbage.

C'est pourquoi, dans le cadre de ses actions auprès des agriculteurs, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon a financé le conseil technique et l'utilisation de houes rotatives, herses étrilles et bineuses présentes sur son territoire. Cette opération s'est appuyée sur un partenariat multi-acteurs : la Cuma du Sel-de-Bretagne, Cuma de Martigné-Ferchaud et l'ETA Giboire, pour les passages d'outils mécaniques et la Chambre d'agriculture pour le suivi technique. Ainsi, dans le

cadre de cette opération, un peu plus de 120 ha de maïs ont reçu un passage d'outils mécaniques, dont 70 qui ont été aidés financièrement par le Syndicat.

En parallèle, afin d'échanger sur le thème du désherbage mécanique, un rendez-vous « bout de champs désherbage mécanique » a été organisé le 31 mai dernier, à Sainte Colombe, sur une parcelle du réseau.

Ce rendez-vous a permis de répondre à certaines interrogations des agriculteurs et de lever quelques craintes par rapport à l'utilisation des outils de désherbage mécanique, notamment concernant l'aspect écrasement des pieds de maïs en bout de parcelle lors du binage. Les agriculteurs présents ont pu ainsi vérifier l'efficacité du binage sur l'ensemble de la parcelle.



Voici le témoignage de Philippe Garnier, exploitant agricole en conventionnel à Tresboeuf, qui a profité de l'action du Syndicat pour tester les outils de désherbage mécanique sur le maïs :

Pour la première fois, Philippe Garnier a pu tester le mécanique pour désherber une partie de son maïs. **« J'ai tout naturellement adhérer à l'action, car je pense que les techniques utilisées en agriculture biologique peuvent être très intéressantes en agriculture conventionnelle. De plus l'aide financière combinée à un accompagnement technique m'a rassuré et j'ai ainsi pu franchir le**

pas et réaliser du binage sur une dizaine d'hectares ».

Le témoignage de Philippe Garnier nous éclaire sur les attentes d'un agriculteur soucieux, comme tout à chacun, de l'environnement, mais aussi de ses résultats techniques. Avec une année passée particulièrement sèche, pas question de mettre l'alimentation de son troupeau en danger : les résultats doivent être au rendez-vous ! Ainsi, Philippe a opté pour une stratégie de désherbage alternatif : il a alterné passage mécanique et chimique. Ainsi, il a réalisé un premier passage en réduction de dose au stade 3-4 feuilles du maïs. Puis, un désherbage de rattrapage avec la bineuse au stade 8-9 feuilles, juste avant que le maïs ne recouvre le rang. L'agriculteur évoque aussi l'intérêt de passer au bon moment : **« Ce qui peut paraître compliqué, c'est de ne pas passer trop tôt la bineuse au risque d'avoir des repousses de mauvaises herbes et pas trop tard pour que la bineuse puisse passer sans casser le maïs ; tout ceci dans des conditions sèches et poussantes pour le maïs ».**

Mais au-delà de la réduction voire de la suppression de l'utilisation des pesticides, le désherbage mécanique présente d'autres atouts. Pour Philippe Garnier, le binage a d'autres avantages que l'application chimique n'a pas : **« le binage a fait du bien au maïs, en année difficile comme cette année, c'est très important ».** En effet, d'un point de vue agronomique, le désherbage mécanique permet :

- le nivellement du sol et la destruction de la croûte de battance,
- la relance de la minéralisation de la matière organique,
- l'amélioration de la porosité,
- la limitation du ruissellement et du lessivage des sols.

Aujourd'hui, Philippe Garnier est satisfait de son désherbage et pense qu'il faut renouveler cette action. Pour lui, il est important que les agriculteurs testent ces techniques sur leurs propres parcelles pour forger leur propre avis.

Visite de la ferme des Trinottières à Montreuil-sur-Loir

Dans un contexte de sécheresse et de manque de fourrage, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon propose une visite à la ferme expérimentale des Trinottières, le **jeudi 22 septembre**. Cette journée sera l'occasion d'avoir les dernières références acquises par la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire et de l'Institut de l'élevage en termes de choix d'alimentation pour les bovins en régions sèches. Lors de cette journée, les thèmes suivants seront abordés :

- **Fourrages alternatifs en situation séchante**
- **Production de fourrages riches en azote : luzerne, RGH-trèfle violet...**

Cette journée est entièrement prise en charge par le Syndicat, seul reste à la charge des inscrits le repas du midi, sur place (13,24 € TTC par personne).

Chaque agriculteur peut s'inscrire, il suffit de contacter dès maintenant Camille CHRETIEN au 09.60.50.00.84.

Rédaction : Emmanuel Maillet
Conseiller Agro-environnement
Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine
Tél : 02 99 74 11 53



JOURNEE TECHNIQUE SUR LA VIE DU SOL

Claude et Lydia BOURGUIGNON, spécialistes des sols et de la microbiologie des sols, seront sur le bassin versant du Semnon le 26 octobre 2011.

Formation à la journée pour les agriculteurs intéressés :

- **Matin** : exposé en salle sur la biologie du sol et les pratiques culturales
- **Après-midi** : observation de profils de sols, discussion

Journée entièrement prise en charge par le Syndicat.

Contact et réservation au 09.60.50.00.84 ou par mail à l'adresse : riviere.semnon@gmail.com

Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon
Sophie DUCHANGE, animatrice sur le bassin versant du Semnon
Camille CHRETIEN, technicienne rivière et animatrice agricole
Tél : 02.99.47.85.72 / 09.60.50.00.84

